

États financiers de

**LA FONDATION DE  
L'HÔPITAL D'OTTAWA**

Exercice clos le 31 mars 2022

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Table des matières

Exercice clos le 31 mars 2022

---

Page

## **Rapport des auditeurs indépendants**

### **États financiers**

Bilan .....	1
État des résultats.....	2
État de l'évolution des soldes des fonds .....	3
État des flux de trésorerie .....	4
Notes afférentes aux états financiers.....	5 - 13



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
150, rue Elgin  
Bureau 1800  
Ottawa ON K2P 2P8  
Canada  
Téléphone 613-212-5764  
Télécopieur 613-212-2896

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (la « Fondation »), qui comprennent :

- le bilan au 31 mars 2022
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date
- l'état de l'évolution des soldes des fonds pour l'exercice clos à cette date
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date
- ainsi que les notes complémentaires et annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

### ***Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre,

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Toutefois, des événements ou situations futurs pourraient amener la Fondation à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*KPMG s.n.r.l. / s.r.l.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)

Le 25 juillet 2022

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Bilan

Au 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	11 724 012 \$	14 100 004 \$
Débiteurs (note 2)	52 198 622	34 853 562
Placements à court terme (note 3)	1 090 680	976 624
Frais payés d'avance	94 926	93 099
	<hr/>	<hr/>
	65 108 240	50 023 289
Placements (note 4)	104 098 514	97 531 063
Immobilisations corporelles (note 5)	522 955	604 707
	<hr/>	<hr/>
	169 729 709 \$	148 159 059 \$

## Passif et soldes des fonds

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 3)	1 560 734 \$	1 774 242 \$
Subventions à payer à l'Hôpital d'Ottawa	3 891 649	1 979 100
Subventions à payer à l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa	4 534 786	6 792 589
	<hr/>	<hr/>
	9 987 169	10 545 931
Soldes des fonds		
Fonds non affectés	5 415 850	4 622 950
Investi dans les immobilisations corporelles	522 955	604 707
Fonds affectés	78 067 212	57 711 515
Fonds de dotation	75 736 523	74 673 956
	<hr/>	<hr/>
	159 742 540	137 613 128
	<hr/>	<hr/>
	169 729 709 \$	148 159 059 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Conseil,



\_\_\_\_\_, administrateur, Michael Runia



\_\_\_\_\_, administrateur, Tim Saunders

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

	Fonds non affecté	Fonds affecté	Fonds de dotation	Total 2022	Total 2021
<b>Revenus</b>					
Dons	24 415 742 \$	17 364 476 \$	2 231 227 \$	44 011 445 \$	37 491 924 \$
Loterie (note 6)	1 010 939	–	–	1 010 939	947 903
Revenus (pertes) de placements (note 4)	–	(194 276)	2 313 300	2 119 024	21 629 159
	25 426 681	17 170 200	4 544 527	47 141 408	60 068 986
<b>Dépenses</b>					
Levées de fonds directes	831 249	–	–	831 249	452 293
Autres activités de levée de fonds	5 988 449	–	–	5 988 449	5 044 676
Loterie (note 6)	527 149	–	–	527 149	474 550
Frais d'administration	1 498 427	–	–	1 498 427	1 286 230
	8 845 274	–	–	8 845 274	7 257 749
<b>Excédent des revenus sur les dépenses avant les subventions</b>	16 581 407	17 170 200	4 544 527	38 296 134	52 811 237
Subventions (note 3)	372 335	13 441 031	2 353 356	16 166 722	21 027 109
<b>Excédent des revenus sur les dépenses et les subventions</b>	16 209 072 \$	3 729 169 \$	2 191 171 \$	22 129 412 \$	31 784 128 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

État de l'évolution des soldes des fonds

Exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

	Fonds non affecté	Investi dans les immobil- isations corporelles	Fonds affecté	Fonds de dotation	Total 2022	Total 2021
Solde au début de l'exercice	4 622 950 \$	604 707 \$	57 711 515 \$	74 673 956 \$	137 613 128 \$	105 829 000 \$
Excédent des produits sur les charges et les subventions	16 209 072	–	3 729 169	2 191 171	22 129 412	31 784 128
Amortissement d'immobilisations corporelles	81 752	(81 752)	–	–	–	–
Transferts interfonds (note 7)	(15 497 924)	–	16 626 528	(1 128 604)	–	–
Solde à la fin de l'exercice	5 415 850 \$	522 955 \$	78 067 212 \$	75 736 523 \$	159 742 540 \$	137 613 128 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
<b>Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Excédent des produits sur les charges et les subventions	22 129 412 \$	31 784 128 \$
<b>Éléments hors trésorerie</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles	81 752	67 154
Dépréciation d'immobilisations corporelles	–	13 094
Pertes (gains) non réalisées sur les placements (note 4)	6 810 355	(12 595 767)
<b>Variation du fonds de roulement hors trésorerie</b>		
Débiteurs	(114 056)	144 144
Frais payés d'avance	(1 827)	(37 729)
Créditeurs et charges à payer	(213 508)	(493 963)
Subventions à payer	(345 254)	(304 267)
	<b>28 346 874</b>	<b>18 576 794</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Cessions (acquisitions) nettes de placements	(13 377 806)	1 777 118
Acquisition des placements à court terme	(17 345 060)	(14 902 665)
	<b>(30 722 866)</b>	<b>(13 125 547)</b>
Augmentation (diminution) de l'encaisse	(2 375 992)	5 451 247
Encaisse, au début de l'exercice	14 100 004	8 648 757
Encaisse, à la fin de l'exercice	<b>11 724 012 \$</b>	<b>14 100 004 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2022

---

La Fondation de L'Hôpital d'Ottawa (la « Fondation ») est une fondation constituée en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Sa mission consiste à inspirer, à permettre et à reconnaître l'appui de la collectivité à l'égard des soins aux malades et à faciliter la recherche à L'Hôpital d'Ottawa et à l'Institut de recherche de L'Hôpital d'Ottawa.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (numéro d'enregistrement 869042747RR0001) et, par conséquent, elle est exonérée de l'impôt et peut émettre des reçus de dons de bienfaisance.

## 1. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

### a) Comptabilité par fonds

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports. Afin de s'assurer de l'observation des limites et des restrictions s'appliquant à l'utilisation des ressources mises à sa disposition, la Fondation classe ses registres par fonds à des fins d'information, conformément aux activités ou aux objectifs indiqués par les donateurs ou suivant les directives du conseil d'administration. Aux fins de l'information financière, les soldes de fonds ont été classés en trois fonds, soit :

#### i) Fonds affecté

Le fonds affecté inclut les ressources qui doivent être utilisées aux fins déterminées de l'extérieur par les donateurs ou de l'intérieur par le conseil d'administration.

#### ii) Fonds de dotation

Le fonds de dotation comprend les ressources pour lesquelles le donateur a stipulé que le capital du fonds doit être conservé en permanence, de même que les fonds affectés à l'interne à des fins particulières de dotation. Il comprend aussi les sommes à conserver en permanence selon les indications du donateur ou du conseil d'administration.

#### iii) Fonds non affecté

Le fonds non affecté enregistre les activités générales de sollicitation, d'attribution de subventions et d'administration de la Fondation, y compris les activités relatives au fonds affecté et au fonds de dotation. Le fonds non affecté comprend des sommes que la Fondation peut immédiatement utiliser à des fins générales suivant les instructions du conseil d'administration.

La note 7 rend compte des virements internes de la Fondation.

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

---

## 1. Principales conventions comptables (suite)

### b) Constatation des produits

Les dons sont constatés comme revenus lorsque reçus. Les dons corporels en nature sont constatés à la juste valeur au moment de la donation. Les apports reçus sous forme de services ne sont pas constatés dans les états financiers vu la difficulté à déterminer leur juste valeur.

Les dons non affectés sont comptabilisés en tant que revenus du fonds non affecté. Les dons désignés représentent les contributions reçues dans des buts spécifiques et sont constatés comme revenus du fonds affecté. Les dons en dotation représentent les contributions reçues uniquement lorsque les revenus du placement des montants reçus peuvent être utilisés.

Les revenus de placements non affectés sont constatés comme revenus de placements dans le fonds non affecté. Les revenus nets de placements affectés à l'externe devant être rajoutés au montant principal des ressources détenues pour la dotation sont constatés comme revenus de placements dans le fonds de dotation. Les autres revenus de placements affectés à l'externe sont constatés comme revenus de placements à l'état des résultats dans le fonds affecté.

### c) Charges

Les charges sont constatées au cours de l'exercice où elles sont engagées et sont ventilées dans la fonction à laquelle elles se rapportent directement.

La Fondation répartit les salaires entre les diverses fonctions après leur comptabilisation initiale, tel que divulgué à la note 10.

### d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale et sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La direction a choisi de comptabiliser ses instruments financiers à la juste valeur.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

---

## 1. Principales conventions comptables (suite)

### d) Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'organisme ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'organisme s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

Les revenus de placements incluent les revenus d'intérêts, les intérêts courus, les gains et pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés.

### e) Immobilisations corporelles

Le mobilier et l'équipement sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode linéaire sur une période de cinq ans. Les murs des donateurs sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode linéaire sur une période de dix ans.

### f) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Ces estimations sont revues annuellement et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ils sont déclarés dans la période où ils sont connus.

## 2. Placements à court terme

Les placements à court terme sont composés des obligations de société qui portait intérêt au taux d'entre 1,943 % et 4,09 % (1,97% et 3,6% en 2021) et est arrivé à échéance entre 2022 et 2025 (2021 et 2024 en 2021).

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

## 3. Opérations entre apparentés

### a) L'Hôpital d'Ottawa

L'Hôpital d'Ottawa effectue certains paiements au nom de la Fondation. Inclus dans les créditeurs est un montant de 587 522 \$ (592 357 \$ en 2021) à payer à L'Hôpital d'Ottawa en remboursement de ces paiements.

L'Hôpital d'Ottawa recueille des fonds provenant de la vente de billets pour sa Loterie du personnel. Inclus dans ces débiteurs est un montant de 878 800 \$ (850 200 \$ en 2021) se rapportant à ces activités.

Au cours de l'exercice, des subventions de 16 166 722 \$ (21 027 109 \$ en 2021) ont été approuvées et versées de la façon suivante :

	2022	2021
L'institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa	440 681 \$	2 425 984 \$
Faculté de médecine de l'Université d'Ottawa	13 000	77 035
L'Hôpital d'Ottawa - acquisitions d'immobilisations  et soins aux patients	6 657 920	5 418 548
L'institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa - acquisitions d'immobilisations et recherche en santé	8 987 413	13 100 142
Autre	67 708	5 400
	16 166 722 \$	21 027 109 \$

## 4. Placements

Le tableau suivant présente la juste valeur des placements de la Fondation :

	2022	2021
Encaisse, bons du trésor et dépôts à terme	5 388 865 \$	1 950 720 \$
Titres à revenu fixe	30 314 425	31 275 182
Placements en actions	58 732 799	59 301 463
Placements alternatifs	9 662 425	5 003 698
Placements	104 098 514 \$	97 531 063 \$

Au 31 mars 2022, le coût des placements de la Fondation est de 103 969 244 \$ (92 247 962 \$ en 2021).

Les placements sont composés des obligations du gouvernement du Canada et de corporations avec des dates d'échéances entre 2022 et 2064 (de 2021 et 2029 en 2021) et portant intérêt à des taux 1,337 % à 6,250 % (de 2,1 % à 6,2 % en 2021).

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

## 4. Placements (suite)

Les revenus (pertes) de placements se résument ainsi :

	2022	2021
Intérêts, dividendes et autres	7 642 157 \$	5 043 236 \$
Gains réalisés	1 287 222	3 545 837
Variation des gains et pertes non réalisés	(6 810 355)	13 040 086
<b>Revenus de placements</b>	<b>2 119 024 \$</b>	<b>21 629 159 \$</b>

Au 31 mars 2022, la valeur du marché des placements inclut des pertes cumulées non réalisés d'un montant de 9 417 406 \$ (2 607 051 \$ en 2021).

## 5. Immobilisations corporelles

			2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Mobilier et matériel	1 360 715 \$	899 501 \$	461 214 \$	519 683 \$
Murs des donateurs	625 759	564 018	61 741	85 024
	<b>1 986 474 \$</b>	<b>1 463 519 \$</b>	<b>522 955 \$</b>	<b>604 707 \$</b>

Au 31 mars 2020, le coût des immobilisations corporelles et l'amortissement cumulé s'élevaient à 1 986 474 \$ et 1 381 767 \$, respectivement.

## 6. Produit des loteries

La Fondation présente les produits de du Personnel de l'Hôpital d'Ottawa et des Loteries communautaires. En 2022, les produits nets des Loteries étaient de 483 790 \$ (473 353 \$ en 2021). Les montants des Loteries sont présentés sur une base brute sur l'état des résultats.

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

---

## 7. Transferts interfonds

Au cours de l'exercice, les transferts interfonds suivants ont eu lieu :

- a) Le produit net des grandes activités communautaires de la Fondation a été viré du fonds non affecté au fonds affecté.
- b) Des frais d'administration correspondant à 1,0% à 1,5 % du capital cédé ont été virés du fonds de dotation au fonds non affecté.
- c) Les frais d'administration relatifs aux dons affectés à des fins particulières ont été virés du fonds affecté au fonds non affecté.
- d) Les fonds dont les coûts d'exploitation dépassent six mois ont été transférés du fonds non affecté au fonds affecté.

## 8. Régime de retraite

La quasi-totalité des employés de la Fondation participe au Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario (le « Régime »), qui est un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées ouvert à tous les employés admissibles des employeurs membres de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Les participants au Régime recevront des prestations établies en fonction des années de service et du salaire annualisé moyen des cinq dernières années consécutives avant la retraite, la cessation d'emploi ou décès, selon le montant le plus élevé des trois.

L'actif du régime de retraite est composé de titres de première qualité. Les risques de marché et de crédit associés à ces titres sont gérés par le Régime qui place l'actif du régime en fiducie et en vertu de la politique de placement du Régime.

La charge de retraite est fondée sur les meilleures estimations faites par la direction du Régime, en consultation avec ses actuaires, quant au montant qui sera nécessaire pour fournir un degré d'assurance élevé que les prestations seront entièrement capitalisées à la retraite, comme le stipule le Régime. Selon l'objectif de capitalisation, les cotisations patronales au Régime sont censées correspondre à un pourcentage constant des cotisations salariales.

Les écarts entre les estimations de capitalisation actuarielles et l'expérience réelle peuvent être importants et tout écart est généralement capitalisé par les membres participants. La plus récente évaluation actuarielle du régime au 31 décembre 2020 indique que le régime est entièrement capitalisé vers une base de continuité l'exploitation. Les cotisations versées par la Fondation au régime au nom de ses employés au cours de l'exercice s'élèvent à 402 095 \$ (393 068 \$ en 2021) et sont incluses à l'état des résultats.

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

---

## 9. Instruments financiers

### *Risques découlant des instruments financiers*

La Fondation s'expose aux risques de taux d'intérêt, de crédit, de change et d'autres risques de marché qui sont posés à son portefeuille de placements.

#### a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. La Fondation est exposée au risque de crédit relativement à l'encaisse et aux investissements dans des titres à revenu fixe.

La Fondation gère ce risque en surveillant régulièrement son exposition au risque de crédit et en tenant ses comptes en espèces auprès des banques à charte fédérales qui sont assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada. La Fondation gère également ce risque en appliquant sa politique de placement, qui stipule que les placements dans des titres à revenu fixe doivent se limiter à ceux dont la cote d'obligation minimale est de BBB ou l'équivalent.

#### b) Risque du marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés. Le risque de marché est inhérent au portefeuille de placements de la Fondation. La Fondation surveille le risque de marché en se conformant à une politique d'investissement approuvée par le conseil d'administration.

Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change, et l'autre risque de prix.

##### i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt a trait aux conséquences négatives du changement des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, la situation financière et les revenus de placement de la Fondation. Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Les pratiques d'investissement visent à éviter le risque excessif de perte ou de dépréciation des actifs, ainsi qu'à conserver une attente raisonnable de rendement équitable compte tenu de la nature du placement. La Fondation détient des placements dans des obligations à taux fixe qui sont assujetties à ce risque, car la valeur des instruments à taux fixe augmentera généralement si les taux d'intérêt baissent et diminuera si les taux d'intérêt augmentent. La Fondation gère ce risque en respectant les lignes directrices sur la durée et la concentration des obligations énoncées dans sa politique de placement.

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

---

## 9. Instruments financiers (suite)

### b) Risque du marché (suite)

#### ii) Risque de change

Le risque de change dépend de la mesure dans laquelle les instruments libellés en devises autres qu'en dollars canadiens seront affectés par les variations de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres devises. Cette exposition découle des soldes de trésorerie, des actions et des obligations de la Fondation détenus à l'étranger. De temps à autre, la Fondation investit dans divers titres et espèces américains, lesquels sont exposés au risque de change. À ce titre, son exposition au risque de change se limite aux placements libellés en devise américaine, pour un montant de néant \$ (néant \$ en 2021). La Fondation ne couvre pas le risque de change.

#### iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison de changements dans les marchés. La Fondation est exposée à ce risque en raison des actions contenues dans son portefeuille de placements. La Fondation gère les autres risques de prix par diversification, comme le prévoit sa politique de placement. De plus, les actifs et les marchés sont surveillés régulièrement.

### b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne puisse pas remplir toutes ses obligations en matière de sorties de trésorerie quand celles-ci arriveront à échéance. La Fondation atténue ce risque en surveillant ses activités de trésorerie et les sorties prévues au moyen d'un budget exhaustif, ainsi qu'en maintenant des investissements qui peuvent être convertis en espèces dans le court terme en cas de sorties de trésorerie imprévues.

Les créiteurs et charges à payer sont en général exigibles dans les 30 jours suivant la réception de la facture.

## 10. Ventilation des charges

Les charges salariales et sociales sont ventilées du volet des levées de fonds au volet de l'administration. Les dépenses sont réparties d'après des employés spécifiquement identifiés ne participant pas directement aux activités de levée de fonds. Le montant attribué lors de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevait à 640 438 \$ (607 655 \$ en 2021).

## 11. Informations comparatives

Certaines informations comparatives ont été reclassées pour être conformes au mode de présentation des états financiers adopté pour l'exercice en cours.